

AMU : « forte autonomie et participation interne dynamique » pour répondre aux défis futurs (J-M. Rapp)

News Tank Éducation & Recherche -
Marseille - Actualité n°253519 - Publié le 01/06/2022 à 17:58

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 03/06/2022 à 10:12



(De g. à d.) C. Brunon-Meunier, J-M. Rapp, É. Berton, A. Sursock et R. Mehdi, le 01/06/2022 - © Aix-Marseille Université

- « Consolider et développer les instituts de recherche soigneusement mis en place ces dernières années ;
- cultiver toujours plus intensément les relations avec ses villes et sa région d'accueil, en premier lieu par la qualité de la formation du premier au troisième cycle ;
- continuer à utiliser avec dynamisme et inventivité toutes les innovations introduites par l'État et l'Europe, sur la base des programmes de France 2030, de l'UE (Union européenne) ou des opportunités de recrutement ouvertes par la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) ;
- embarquer la communauté universitaire dans son intégralité afin que la trajectoire d'excellence, fortement soutenue, connaisse des succès encore plus importants à l'avenir ».

Tels sont les défis que devra relever Aix-Marseille Université à l'avenir, indique [Jean-Marc Rapp](#), président du jury international Idex (Initiative(s) d'excellence) et membre du conseil stratégique international de l'A*Midex (Aix-Marseille Initiative d'excellence), lors des dix ans de l'Idex portée par AMU (Aix-Marseille Université), le 01/06/2022.

Afin de répondre à ces défis, « un facteur absolument clé de succès paraît être le sentiment d'identification à l'université par ses valeurs, qui suppose que celle-ci dispose d'une forte autonomie et d'une participation interne dynamique. Or pour que cette ambition devienne réalité, il serait important que de son côté l'État revoie partiellement son rôle et sa mission de soutien aux établissements ».

Jean-Marc Rapp « souhaite qu'en France aussi une telle politique de la responsabilisation et de la confiance soit installée de façon cohérente et systématique. En termes de politique qualité, mais aussi dans les RH (Ressources humaines), le transfert de technologie, ou la gestion des UMR (Unité mixte de recherche), une autonomie des univer-

sités d'excellence, voire de toutes, serait un pas majeur dans la bonne direction ».

« Nous nous projetons vers 2030 » (É. Berton)

« Dans la lignée des actions menées depuis 2012, nous nous projetons vers 2030. Notre consortium entend bien développer encore plus l'axe formation dans toutes ses dimensions, consolider les expérimentations engagées, dans le cadre des instituts, attirer et former les talents, interagir davantage encore avec les acteurs internationaux, impacter la société civile et favoriser l'expérimentation pour répondre à des défis scientifiques prioritaires majeurs. Tant d'actions qui sont les mêmes ambitions qu'Aix-Marseille Université », déclare [Éric Berton](#), président d'Aix-Marseille Université.

« Ma confiance est pleine et entière dans l'engagement de chacun des acteurs de ce consortium, et ne fait que se renforcer depuis dix ans. Je tiens à remercier les membres du consortium pour cet engagement commun et les valeurs que nous partageons pleinement. Ce ne sont pas des mots en l'air, nous constatons à chaque comité de pilotage notre convergence de vue. Tout se dit, tout se discute, et les décisions sont toujours prises pour le bien commun. Il s'agit d'une véritable force de notre site. »

« Les universités doivent bâtir de façon autonome leur propre système de contrôle et d'amélioration de la qualité » (J-M. Rapp)

Jean-Marc Rapp prend l'exemple du « développement continu de la qualité d'une université, de son enseignement, sa recherche, son innovation, sa vie étudiante » afin d'illustrer la nécessité de renforcer leur autonomie.

« On observe que la France n'a pas encore franchi un pas décisif, que d'autres ont franchi, en confiant aux universités la responsabilité pleine de construire et bâtir elles-mêmes de façon largement autonome leur propre système de contrôle et d'amélioration de la qualité de leurs prestations.

Au Royaume-Uni, en Irlande, en Norvège ou en Suisse, ce sont les universités elles-mêmes qui accréditent pratiquement tous leurs programmes, exception faite des professions réglementées notamment en santé. De son côté, l'État contrôle "seulement" le sérieux et l'efficacité du système mis en place par chaque université, ceci dans un cadre national limité au respect de certains principes communs essentiels. »

« L'État vérifie ainsi trois questions seulement. Comment votre système vous permet-il de contrôler que vous remplissez toutes vos missions ? Disposez-vous de toutes les informations pertinentes ? Qu'avez-vous fait concrètement lorsque vous avez constaté des lacunes ? Ce questionnaire est très difficile à analyser et à répondre, car il responsabilise l'université et l'État dans l'essentiel de leur rôle. »

Ces expériences montrent, selon lui, que « la construction par les universités elles-mêmes de leur système maison avec la participation active de tous est un facteur très puissant d'identification aux valeurs de l'institution, un moteur d'amélioration continue, avec à la fin la création d'une véritable culture partagée de la qualité.

Cela est déjà la réalité à AMU (Aix-Marseille Université), puisque depuis juin 2021, la présidence a adopté une déclaration qualité qui a été suivie d'effets. Dans le rapport d'auto-évaluation soumis au Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), on voit l'appropriation et les progrès énormes faits par cette institution dans cette réappropriation de la qualité. Ce qui manque ici est que l'État tire les conséquences de ce type d'initiative en modifiant en profondeur son système et, plus encore, sa philosophie. »

Éric Berton « souscrit aux recommandations de Jean-Marc Rapp sur la nécessité de mettre en cohérence l'évaluation, la qualité et les moyens donnés aux universités. Nous sommes suffisamment matures, clairvoyants et honnêtes pour être capables de donner nos recommandations, nos besoins et nos mesures en tout réalisme ».

« Nous avons décidé une politique qualité qui permettra dans les prochaines années de simplifier notre évaluation, de clarifier notre image vis-à-vis de la communauté, mais aussi vis-à-vis du Gouvernement, ce qui devrait nous aider grandement. Cette démarche ambitieuse ne réussira que si l'ensemble des collègues et des étudiants s'y engagent. Cela nous permettra de franchir encore un cap. »

« L'université se doit de répondre aux interrogations de la société » (A. Sursock)

Selon [Andrée Sursock](#), vice-présidente du jury Excellences, membre des jurys Idex (Initiative(s) d'excellence) et IHU (Institut hospitalo-universitaire) et membre du conseil stratégique international d'A*Midex (Aix-Marseille Initiative d'excellence), « en 2016, la confirmation du jury Idex a surpris toute la France, car les trois premières initiatives confirmées étaient toutes hors de Paris, alors que les forces de recherche y sont concentrées. Notre jury international, même s'il est francophone et francophile, n'a pas de préjugé jacobin. Nous avons tous l'expérience de différents systèmes d'ESR (Enseignement supérieur et recherche) où l'excellence est distribuée géographiquement. L'excellence ne peut être limitée à quelques institutions mais se doit d'être conçue comme l'excellence de l'ensemble d'un système.

Nous traversons une période extrêmement difficile, caractérisée par des polarisations sociales, culturelles, politiques, économiques, et un contexte international extrêmement compliqué et déstabilisant. Dans ce monde en pleine mutation, l'université se doit de répondre aux

interrogations de la société, de lutter contre toute forme de discrimination, de s'engager en faveur de la préservation de l'environnement. De tout cela, AMU en est consciente. Son positionnement géographique, son rôle de pivot du bassin méditerranéen l'obligent. »

« AMU a réussi à répondre à ces injonctions contradictoires »

« Le projet de fusion a été couronné par l'Idex, mais a en même temps complexifié le projet. Il a fallu répondre à quelques injonctions contradictoires : d'une part, construire une université et assurer sa cohérence, de l'autre répondre aux exigences du PIA (Programme d'investissements d'avenir) qui demandait qu'un périmètre d'excellence soit défini et maintenu. Il fallait s'occuper de l'ensemble tout en soignant un peu plus certaines parties, et ce n'était pas les plus faibles. Il fallait s'occuper des communautés constitutives de l'université tout en cultivant ses partenariats extérieurs.

AMU a réussi à répondre à ces injonctions contradictoires, grâce à une équipe grande par sa taille, ce qui était nécessaire au vu des enjeux, mais aussi grande par sa capacité de leadership, avec des passages de flambeau réussis, et par la constance des valeurs qu'elle porte. »

« En effet le projet était clair dès le départ, une université qui adhère pleinement à sa mission de service public et d'inclusion, et en même temps se fixe des ambitions d'excellence en recherche et en formation. Au fur et à mesure des opportunités, nouveaux AAP (Appel à projets) du PIA ou la possibilité de forger une alliance européenne, l'université a présenté des dossiers qui ont servi à enrichir son projet, continuer à creuser son sillon, à travailler dans le prolongement de cette vision initiale.

Le résultat est une université reconnue au plan national et international qui porte haut les couleurs de deux villes importantes de France, même si celles-ci ont des identités affirmées et des sociologies contrastées. »

Deux réussites propres à Aix-Marseille

Andrée Sursock souhaite souligner deux réussites propres à Aix-Marseille.

- « La première est les instituts interdisciplinaires. J'ai été impressionnée par la qualité des équipes, le potentiel de recherche consolidé mais aussi le travail en amont de l'équipe d'A*midex qui identifiait des thèmes prometteurs, préparait les porteurs de projets et laissait à un groupe international juger si le projet était arrivé à maturation. A*midex s'est transformée en incubateur de projets de recherche et de formation interdisciplinaires, qui ont transformé l'environnement à Aix-Marseille, l'ont rendu plus visible à l'international et ont consolidé le projet de fusion et le projet d'Idex.
- Dans ce travail les SHS (Sciences humaines et sociales) n'ont pas été oubliées, ce qui est la seconde réussite d'AMU. Elle s'inscrit non seulement dans une logique de dialogue entre les disciplines mais aussi une ouverture de l'université vers la société. L'université reconnaît que les enjeux actuels dépassent le cadre d'une voire de deux disciplines voisines mais doivent mobiliser un plus grand éventail de chercheurs ainsi que les citoyens. Elle veille à intégrer les disciplines et les acteurs socio-économiques dans sa recherche de réponses à des sujets devenus très complexes tels que la santé, le vieillissement, l'environnement, l'énergie et les inégalités sociales. »

« Cette ouverture sociale est en évidence dans l'importance donnée à la Cité de l'innovation et des savoirs, et est à l'œuvre lorsque l'université rénove son offre de formation et assure l'égalité des chances. Dans cette démarche, l'étudiant est bien au centre des préoccupations, qu'il soit en premier cycle ou en doctorat. L'engagement social se trouve aussi dans la construction particulière de l'alliance Civis. »

Accélérateur, cadre structurant, dispositif bienveillant... l'Idex racontée par AMU, IRD et Sciences Po Aix

« L'Idex nous a permis de réaliser nos ambitions » (É. Berton)

« L'Idex nous a permis de réaliser nos ambitions et a été un formidable accélérateur pour le territoire, au-delà du périmètre strict de la recherche. Nous avons l'ambition de contribuer à l'émergence et le développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial », déclare Éric Berton.

« La création des instituts d'établissement a particulièrement marqué cette démarche. Ils n'ont pas pour but de remplacer les composantes et laboratoires, mais constituent des bassins de talents qui font le lien entre la formation et la recherche. Ils s'inscrivent dans la démarche de rayonnement et d'attractivité de nos communautés de recherche, et se basent sur l'expérience des laboratoires et composantes. Au nombre de 18, ils sont des outils pour permettre toutes les expérimentations, au cœur de la stratégie d'AMU et de nos partenaires.

L'Idex porte enfin une vision vers la méditerranée, avec l'ambition partagée par l'ensemble des partenaires de créer un espace pivot et vers le reste de l'Europe. Notre ambition est internationale et notre identité plus que jamais méditerranéenne. »

L'Idex « pas une fin en soi », « trop d'AAP dans le PIA » (Y. Berland)

« Le PIA a été un formidable booster pour les universités, pour AMU, pour notre site ; mais je considère qu'il y a actuellement trop d'appels à projets. On perd souvent le sens de ce que ces appels à projets devaient donner. On a fait confiance à des universités, notamment celles qui ont été reconnues I-Site ou Idex, mais peut-être faudrait-il revoir ce schéma », déclare Yvon Berland, ancien président d'AMU.

« A*Midex est un outil au service du développement d'Aix-Marseille Université, de la politique de site, mais sûrement pas une fin en soi. A*Midex a servi la réussite de notre université et notre université a crédibilisé A*Midex. »

« Un cadre structurant pour favoriser une approche interdisciplinaire et multi-acteurs » (C. Brunon-Meunier)

« L'Idex constitue un cadre structurant pour favoriser une approche interdisciplinaire et multi-acteurs sur le site, des mots emblématiques qui conduisent les actions de l'IRD (Institut de recherche pour le développement). L'ensemble des équipes de l'institut est particulièrement attaché à ces coopérations », indique [Corinne Brunon-Meunier](#), directrice générale déléguée de l'IRD.

Elle souligne l'association de l'IRD à six instituts, « qui couvrent des champs disciplinaires particulièrement importants » et le succès à l'AAP Excellences pour le projet Cisam+, « qui s'inscrit dans la continuité de la cité de l'innovation et des savoirs, lieu emblématique, et vient confirmer sa pertinence pour répondre aux défis actuels ».

« Les régions méditerranéennes, priorité d'A*midex, et africaines sont des champs de coopération et de co-construction au cœur du métier de l'IRD. Dans ce domaine, nous partageons les mêmes convictions et ambitions. Nous menons ensemble des actions d'enseignement et de recherche dans ces territoires. L'IRD veut mettre à disposition son réseau de représentants à l'étranger pour aller ensemble dans ce sens. »

« Le souci permanent d'une parfaite civilité académique » (R. Mehdi)

« A*midex a été un formidable catalyseur d'ambitions, le projet invite à se réinventer constamment à l'ombre d'un dispositif bienveillant, avec le souci permanent d'une parfaite civilité académique », dit [Rostane Mehdi](#), directeur de Sciences Po Aix

« Je veux porter ici la conviction partagée que chacun apporte tous ses atouts et ses forces, tandis que nous tachons de réduire les poches de faiblesses. Sciences Po Aix bénéficie de l'effet de taille par l'envergure mondiale d'AMU et d'A*midex, nous apportons en retour à cette communauté, à laquelle nous avons vraiment le sentiment d'appartenir, une image de marque dont nul ne conteste le rayonnement.

L'Idex est aussi un incroyable vecteur d'innovation et sonne comme une injonction à l'interdisciplinarité et le dépassement des clivages pour saisir la réalité qui déborde et échappe aux segmentations traditionnelles. A*midex est une ode à l'esprit d'aventure, plus qu'un hommage à l'obsession géométrique. »



Aix-Marseille Université (AMU)

Elle a été labellisée Idex de manière pérenne.

Catégorie : Université

Entité(s) affiliée(s) : [École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille \(EJCAM\)](#)

Adresse du siège

Agence comptable - service facturier
3 Place Victor Hugo
13003 Marseille France

Général

Date de création	2012
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Marseille (siège)

Présidence

Président : Eric Berton (élu le 06/01/2020)

Effectifs étudiants

2006-07	65 692
2007-08	64 057
2008-09	66 438
2009-10	67 785
2010-11	67 552
2011-12	66 779
2012-13	65 234
2013-14	63 188
2014-15	64 059
2015-16	65 069
2016-17	66 043
2017-18	66 443
2018-19	67 286
2019-20	74 193
2020-21	76 113

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2012-13	662
2013-14	640
2014-15	666
2015-16	758
2016-17	782
2017-18	770
2018-19	762
2019-20	764

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2010-11	2 519
2011-12	2 511
2012-13	2 508
2013-14	2 528
2014-15	2 530
2015-16	2 509
2016-17	2 491
2017-18	2 460
2018-19	2 468
2019-20	2 467

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2012	556,6 M€
2013	574,1 M€
2014	585,4 M€
2015	604,1 M€
2016	612,9 M€
2017	619,3 M€
2018	634,9 M€
2019	667,0 M€
2020	645,7 M€
2021	679,3 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2012	462,7 M€
------	----------

2013	476,4 M€
2014	482,5 M€
2015	495,4 M€
2016	499,9 M€
2017	502,6 M€
2018	500,4 M€
2019	516,5 M€
2020	524,6 M€
2021	536,7 M€

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2012	375,4
2013	362,3
2014	354,6
2015	43,0
2016	50,3
2017	46,9
2018	26,5
2019	38,3
2020	67,5
2021	42,4

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Fiche n° 1598, créée le 10/03/2014 à 02:37 - Màj le 07/06/2019 à 11:18

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »